

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**  
**REPORT DE LA FÊTE DES BŒUFS GRAS**  
**Dimanche 28 avril 2024**



© Mathieu Prat

**La journée des Bœufs gras, suite à ses reports pour des raisons de météo défavorable se tiendra le dimanche 28 avril 2024. Décrite sous diverses formes depuis le Moyen Âge, la tradition mettant en scène des bœufs gras est encore courante en France. Elle revit à Bayonne en période de carnaval grâce à une famille de bouchers bayonnais, les Codega, qui les exposent depuis 2010. Rendez-vous le dimanche 28 avril sur l'esplanade Roland-Barthes.**

Les Bœufs gras décorés, lâchés, promenés ou exposés sont signalés dès 1289 à Bayonne. Ils sont à l'origine de nombreuses traditions et rappellent le rôle majeur durant des siècles de la corporation des Bouchers dans les diverses pratiques carnavalesques de la ville.

Maintenue grâce à la famille de bouchers Codega, la tradition bayonnaise des bœufs gras est aujourd'hui inscrite à l'Inventaire français du Patrimoine Culturel Immatériel (cette fiche inventaire a été établie par Thierry Truffaut (anthropologue, spécialiste des traditions festives et dansées en Pays basque) et Terexa Lekumberri (anthropologue chargée du patrimoine immatériel à l'Institut Culturel Basque).

La tradition des bœufs gras vise à montrer au public la qualité des bêtes dont il achètera la viande en boucherie. Les élevages sont également sélectionnés pour leur proximité, induisant des circuits de consommation courts.

**Au programme le dimanche 28 avril – esplanade Roland-Barthes**

- **De 7h à 13h** : exposition des Bœufs gras et animations musicales avec les Kaskarots d'Ustaritz.
- **De 10h à 12h** : démonstration de découpe avec les apprentis de Chez Codega en partenariat avec la Chambre des Métiers.
- **13h** : repas populaire caritatif en partenariat avec la Maison Codega ; **Organisation du repas** : 10 €/pers à acheter sur place le jour même (daube de bœuf de chez Codega + beignet traditionnel et pain). Comme le veut la tradition carnavalesque, l'ensemble des bénéfices du repas sera reversé au profit d'une association caritative.